

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 AVRIL 2026 à 20 h

Le seize avril deux mille vingt-six, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Marine MATA, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 10 avril 2026.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Seize) : Mme Marine MATA, M. Michel FOREST, M. Pascal DANCETTE, Mme Alexia BOURIT, M. Guy VACHON, M. David LESUR, Mme Clarisse VEAUX, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Noémie FRENAY, M. Lionel RIVERA, M. Jean-Marie DUPLAY, Mme Danielle COSTE, M. Jacques PRAT, Mme Marie Antoinette ABRY

Absents(tes) au moment du vote (Trois dont trois pouvoirs) :

Mme Linda LAURO (pouvoir donné à M. Michel FOREST)
Mme Corinne CHABORD (pouvoir donné à M. Pascal DANCETTE)
Mme Valérie MONTOYA (pouvoir donné à Mme Marine MATA)

Secrétaire de séance : M. Pascal DANCETTE

Délibération n° 2026-022 : Désignation de délégués au SIRCAT

Madame la Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour désigner un représentant de la commune au sein de l'instance : Syndicat Intercommunal de Vienne et sa Région pour la Réalisation d'un Centre Aide par le Travail avec foyer d'hébergement (SIRCAT).

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

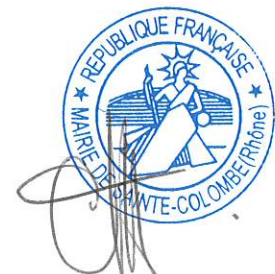
- **DECIDE** de procéder à l'élection à main levée
- **DESIGNE** Mme Valérie MONTOYA, déléguée titulaire et M. Guy VACHON délégué suppléant

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 16 avril 2026

Le secrétaire de séance
Pascal DANCETTE



La Maire,
Marine MATA



Transmis en Préfecture le : 20/04/2026
Affiché le : 20/04/2026